

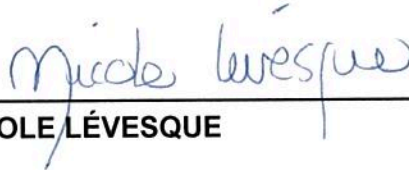
Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussignée, **NICOLE LÉVESQUE**, directrice – Expertise comptable et fiscalité pour Hydro-Québec, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 15^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'Hydro-Québec relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. Au meilleur de ma connaissance, les faits allégués dans cette demande sont vrais ;
3. J'adopte la pièce HQTD-1, document 1, comme ma preuve au soutien de cette demande.

Et j'ai signé, à Montréal, Québec, ce 15 mai 2015



NICOLE LÉVESQUE

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 15 mai 2015.



Commissaire à l'assermentation pour le Québec

